

Le quinze octobre deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LE-SEC se sont réunis dans la salle polyvalente de l'école communale Ghislain Henniart, sous la présidence de Monsieur Éric PAURON, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée en date du dix octobre, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

Présents : Pierre ACOSTA, Philippe BIALAIS, Prisca CATAN CAVERY, Emmanuel D'ALMEIDA, Christine DELECROIX, Bernard DESCAMPS, Philippe LEMERRE, Thibault MACQUART, Sylvie MALBRANCKE, Eric PAURON, Guillaume REGNAUT et Maud ROGET

Absents : Adrien COTTREEL (pouvoir à Prisca CATAN CAVERY), Arielle COULON (pouvoir à Eric PAURON), Vanessa LEHEUDRE

Secrétaire de séance : Sylvie MALBRANCKE

Ordre du jour :

2025-017 Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

2025-018 Octroi d'une subvention à l'ACSE

Divers

A | Communications de Monsieur le Maire :

Monsieur le Maire ouvre la séance en indiquant ne pas avoir reçu de remarque relative au compte-rendu de la séance de Conseil du 28 août dernier, ce compte-rendu est donc considéré comme approuvé.

Il donne ensuite lecture de quelques communications.

Projets communaux

Monsieur le Maire fait un point d'avancement sur le chantier de **rénovation énergétique et restructuration de la mairie** : les travaux se poursuivent avec la pose du carrelage en cours, la peinture des murs, l'électricité... malgré les difficultés rencontrées avec l'entreprise de gros œuvre, le chantier devrait être réceptionné fin octobre / début novembre.

Le projet de **création de la piste cyclable sur la M141B**, entre Le Maisnil et Escobecques, se poursuit également. La partie communale s'est achevée la semaine dernière avec la pose de l'enrobé rue de la Gare et entre Radinghem et Erquinghem. Monsieur le Maire rappelle que la priorité à droite est désormais la règle en sortant de la rue de la Gare.

Le tronçon entre notre commune et le rond-point d'Escobecques reste en travaux jusqu'au début de la semaine prochaine, et non jusqu'en décembre comme prévu initialement.

Une nouvelle tranche de travaux va se dérouler entre Radinghem et Beaucamps Ligny durant les vacances de Toussaint, entre le 20 et le 31 octobre, avec circulation en sens unique. Une déviation de Radinghem vers Beaucamps Ligny sera mise en place via la rue de la Gare d'Erquinghem le Sec.

Concernant le prochain projet de **réfection de la toiture de l'Eglise**, le Département du Nord a décidé, le 13 octobre dernier, d'allouer à la commune une subvention de 40% du montant des travaux, au titre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs.

Cette subvention vient s'ajouter au fonds de concours Patrimoine de la MEL, à hauteur de 30% du montant des travaux. La commune financera donc 30% du montant de ces travaux, prévus au début de l'année 2026.

Vivre ensemble

Monsieur le Maire souhaite revenir sur **l'inauguration du jardin partagé Marie Védastine**, le 13 septembre. Il remercie les jardiniers, l'équipe municipale et les villageois qui ont fait de cette manifestation un beau moment, venant couronner un beau projet municipal.

Le dernier week-end de septembre a lui aussi été festif, avec la représentation de la « La Médecine du Putois », présentée par le Vivat dans le cadre des **Belles Sorties**, et la **fête du village** le dimanche 28 septembre.

Monsieur le Maire remercie tous les acteurs des associations municipales et les membres du Conseil qui ont permis la réussite de ces deux manifestations.

B | Arrêtés municipaux pris depuis la dernière séance du Conseil municipal :

Monsieur le Maire présente ensuite les principaux arrêtés municipaux pris depuis le dernier Conseil :

Urbanisme

2025-012 : DP n° 059 201 25 B0012 – M DEMOL – allée des Aulnes – Construction d'un abri de jardin (10,50m²)

2025-013 : PC n° 059 201 25 B0002 – M JOUSSE – rue du Cornet – Construction d'un abri de terrasse de (27,30m²)

2025-014 : PC n° 059 201 25 B0001 – M DANDOY et Mme BONIFACIO – domaine des Muriers – Extension d'habitation (73,77m²)

Permanents

2025-001 : Bail de chasse sur la voie verte – M ROBINOT, à compter du 1^{er} septembre 2025, pour une durée de 6 ans

2025-002 : Instauration d'une priorité à droite pour les usagers circulant rue de la Gare à l'angle de la route d'Aubers, à compter du 11 octobre 2025

C | Délibérations :

Monsieur le Maire ouvre l'ordre du jour.

2025-017 Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de renforcer l'équipe d'agents communaux assurant le service de cantine de l'école communale, en raison de l'augmentation du nombre d'enfants prenant leur repas à la cantine durant cette année scolaire.

Il propose donc de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-1° ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

Le Conseil municipal unanime décide :

- **de créer un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée de service de 6 heures par semaine pendant les semaines d'école.**

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour la période allant du 4 novembre 2025 au 3 juillet 2026.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 367 du grade de recrutement.

Cet agent pourra par ailleurs être amené à remplacer des collègues travaillant à l'école (services périscolaires, entretien des locaux) pour assurer la continuité du service.

- **de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.**

2025-018 Octroi d'une subvention à l'ACSE

Monsieur le Maire indique avoir reçu la demande de subvention de l'Association Culturelle et Sportive d'Erquinghem-le-Sec (ACSE) pour l'année 2025-2026, à l'appui de la présentation des comptes de l'exercice 2024-2025.

Considérant la diversité des activités proposées par cette association, tant sur le plan sportif que culturel, et la dynamique créée au profit des Erquinghemois lors des manifestations organisées, il est proposé au Conseil d'accorder une subvention annuelle de 1 100,00 € (mille cent euros) à l'ACSE pour l'exercice 2025-2026, ainsi qu'un crédit de 5 500 photocopies en mairie.

Il est précisé que Pierre Acosta, Philippe Bialais et Christine Delecroix, respectivement Président, Vice-président et Secrétaire de l'association, ne participent pas au vote.

Le Conseil municipal adopte cette délibération à l'unanimité des votants.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun élu ne souhaitant s'exprimer, Monsieur le Maire rappelle l'agenda communal et lève la séance.

Vendredi 31 octobre : Animation Halloween proposée par l'AEPGH

Mardi 11 novembre : Commémoration de l'armistice à 11h30

Jeudi 13 novembre : Repas des aînés

Vendredi 5 décembre : Spectacle de Saint Nicolas proposé par l'ACSE

Eric PAURON, Maire

Sylvie MALBRANCKE, Secrétaire de séance